

ARGUMENTS

La Votation vélo permettra à la Confédération de soutenir les cantons, les villes et les communes dans la planification des réseaux de voies cyclables: celles-ci deviendront plus attrayantes et engendreront moins de frais. La Votation vélo contribue à plus de sécurité et permet d'augmenter la place à disposition de tous les usagers de la route. La complémentarité entre la voiture, les transports publics et le vélo sera améliorée.

Plus de sécurité grâce aux voies cyclables

Un réseau de voies cyclables de qualité augmente la sécurité pour les cyclistes et bénéficie aux piétons: le trottoir leur sera réservé. Des rapports plus clairs entre cyclistes et automobilistes contribuent à rendre le trafic automobile plus sûr et plus fluide. Enfin, la séparation des flux de trafic est synonyme de plus de sécurité pour les enfants, les écoliers et les personnes âgées.

Une meilleure coordination permet de faire des économies

Avec la Votation vélo, les cantons et les communes restent les autorités compétentes en matière de planification, d'aménagement et d'entretien des chemins de randonnée pédestre et des voies cyclables. Le travail est réalisé de manière plus rationnelle grâce au rôle de coordination et de soutien assumé par la Confédération.

Moins de bouchons et plus de place dans les transports publics

En plus d'être sain et bon pour l'environnement, le vélo permet d'économiser de la place et contribue à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Grâce à de bonnes conditions-cadre en matière de politique des transports, les trajets en voiture inférieurs à 5 km, soit jusqu'à 3 % du trafic individuel motorisé, peuvent être attribués à la mobilité piétonne et cycliste. Cela permet d'arrondir les pics de trafic dans les agglomérations, à la fois sur la route et dans les transports publics.

Un plus pour le tourisme

Le vélo compte parmi les loisirs préférés des suisses et des suissesses. Les activités touristiques des cyclistes helvétiques génèrent un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de francs par année et fournissent une contribution importante au tourisme d'été. Le chiffre d'affaires généré par les cyclotouristes étrangers est estimé à 67 millions de francs par année.

Afin que le tourisme cycliste poursuive sa croissance, l'infrastructure doit être développée et sa qualité améliorée. La population autochtone et les touristes étrangers sont demandeurs de voies cyclables sûres et attrayantes, intégrées à un réseau de transports (TP, remontées

mécaniques, etc.) performant. La Confédération doit pouvoir assumer un rôle de coordination et de soutien dans ce domaine.

Les amateurs de VTT contribuent au bien-être des régions de montagne

En raison d'hivers toujours plus courts et d'un enneigement de plus en plus restreint, le VTT gagne en importance pour les régions touristiques de montagne. Les vététistes permettent de mieux rentabiliser les infrastructures de remontée mécanique et requièrent des prestations de services aussi pendant l'été.

Bon pour le sport cycliste

La moitié de la population suisse pratique le vélo, le VTT ou le vélo de route. Cela est réjouissant tant du point de vue de la santé publique que de celui du sport: c'est pour cette raison que la population suisse doit être encouragée à faire encore plus de vélo. Pour que cela arrive, il est toutefois essentiel de disposer d'un réseau de voies cyclables attrayant et sûr, surtout pour les plus jeunes. Et si nous voulons que le cyclisme professionnel suisse continue d'être couronné de succès, il est nécessaire de créer de bonnes conditions-cadre. La Votation vélo est un pas important dans la bonne direction.

[Impressum](#)

[Protection des données](#)

Comité Votation vélo OUI
Birkenweg 61
3013 Berne
Tél: 031 318 54 18
info@bundesbeschlussvelo-ja.ch